



REGLEMENT INTÉRIEUR
Du Foyer Culturel et Sportif d'Aubazine
Année 2020-2021

Coût de l'adhésion annuelle :

- 15 euros par famille

Activités proposées et tarifs :

- Activités sportives : gym fitness, gym douce, zumba/renforcement musculaire, danse moderne enfants, street jazz ados, éveil à la danse, pilates : 111€/ an
Danse moderne adultes : 30€/an (pas de professeur)
- Yoga : 135€/an
- Guitare : cours particuliers (1/2 heure par semaine) : 210€/an
- Éveil à la musique : 84€/an
- Théâtre enfants et ados : 111€/an
- Méditation pleine conscience : 30€/an (une séance par mois)

Paiement :

- Possibilité de payer en **3 fois (chèques à dater aux encaissements)**
- Les encaissements se feront le **15 Octobre, le 15 Janvier et le 15 Avril**
- Les 3 trimestres sont payables d'avance en début d'année
- L'adhésion annuelle de 15€ est à régler avec le premier trimestre
- À partir de l'encaissement du 1^{er} chèque, l'année est due en totalité (sauf sur présentation d'un certificat médical)
- En cas d'inscription en cours d'année, le trimestre en cours ainsi que l'adhésion annuelle sont dus

Informations :

- Le FCS se réserve le droit d'annuler les cours s'il n'y a pas assez d'inscriptions.
- Les **téléphones portables sont strictement interdits pendant les cours**, ils doivent être éteints et rester dans le sac. Le FCS se décharge de toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Au bout de 3 absences non justifiées, l'adhérent ne sera plus autorisé à participer à l'activité et ne sera pas remboursé (notamment pour les activités au cours desquelles on prépare le spectacle de fin d'année).

Documents à fournir :

- Une photo d'identité (si nouvel adhérent)
- Une enveloppe timbrée à votre adresse
- Le bulletin d'adhésion complété (veillez à bien renseigner votre numéro de téléphone et votre adresse mail pour recevoir toutes les informations relatives à vos activités)
- Un certificat médical pour les activités sportives
- Le règlement de l'année entière (un ou trois chèques à l'ordre du FCS AUBAZINE)

Covid-19 :

- Chaque adhérent doit venir en tenue (pas de vestiaire), muni de son tapis de sol (pour les activités où il est nécessaire) et de sa bouteille d'eau personnalisée
- Du gel hydro-alcoolique est à disposition dans les salles
- Le matériel commun utilisé doit être nettoyé et désinfecté après utilisation à la fin du cours par celui qui s'en est servi
- Une feuille de présence doit être établie pour chaque cours
- Tout adhérent de 11 ans et plus doit porter un masque. Il sera posé uniquement au moment de la pratique de l'activité